



**LOGONNA
DAOULAS**

Logonna-Infos

ANNÉE 2023, N° 368

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

DANS CE NUMÉRO :

- Modification du stationnement dans le bourg
- Point sur le projet de lotissement à Kerjean
- Fibre optique : élagage des arbres
- Zoom sur l'association Sport Bien être
- Hommage au doyen
- Cérémonie du 11 novembre et repas des Anciens Combattants
- Mois du doc
- Rencontre d'autrices
- Animations de Noël

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Les travaux	10
Environnement	12
Clin d'œil	14
Vie économique	15
Vie associative	16
Culture et Animations	19

L'apocalypse à Logonna-Daoulas

La tempête CIARAN a frappé tout le Finistère de manière brutale. Les constats du lendemain matin ont été terribles : routes encombrées et jonchées d'arbres couchés au sol rendant impossible et dangereuse la circulation, fils électriques et téléphoniques arrachés, à terre, panne d'électricité géante, appels téléphoniques impossibles, pas d'accès aux messageries internet, des maisons, des clôtures dégradées...

Heureusement nous n'avons aucun blessé à déplorer et c'est bien là le principal. Une cellule de crise a immédiatement été constituée à la mairie. L'ensemble des agents s'est mobilisé pour intervenir suivant les priorités, dans des conditions souvent difficiles. En parallèle, de nombreux habitants se sont regroupés pour aider à dégager les routes. C'est un véritable élan de

solidarité qui a été d'un réel soutien physique et moral pour tous. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'électricité n'est que très partiellement rétablie, sans que nous puissions avoir de perspectives avec Enedis, dont les 1000 agents travaillent sans relâche. Concernant les chaussées, la circulation a été rétablie dans un premier temps, le jeudi midi pour les axes principaux et 24 heures plus tard pour les axes secondaires. Tous les villages étaient désenclavés le vendredi soir, souvent avec l'aide des habitants.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour contribuer, d'une façon ou d'une autre, au rétablissement de la situation dans des délais aussi courts. Nous partions de très loin.

Les services techniques vont se consacrer dans les prochaines semaines à effacer les effets de cette tempête. Il appartient à chacun d'entre nous de veiller sur les personnes isolées, sans électricité ni chauffage. N'hésitez-pas à nous signaler les difficultés.

Merci pour votre patience.



Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévé

Conception-réalisation : Séverine Quillévé & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Clément KERBRAT	02 98 20 62 13
Damien BERRABAH	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
KINÉSITHÉRAPEUTES :	
Karine LE COZ	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32
kristenfalchon@gmail.com

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

En novembre

1er novembre, Toussaint, messe à 10h30 à Daoulas et à 15h souvenir des défunts à Logonna-Daoulas.

Tous les samedis, messe à 18h à l'Hôpital-Camfrout.

Tous les dimanches, messe à 9h30 à Daoulas, et à 11h à Rumengol

En décembre

Tous les samedis, messe à 18h à l'Hôpital-Camfrout.

Tous les dimanches, messe à 9h30 à Daoulas, et à 11h à Rumengol

Le 24 décembre, veillée de Noël à 19h à Daoulas et à Rosnoën

Le 25 décembre messe à Logonna-Daoulas à 10h30 et à 11h à Rumengol

Recensement militaire

Chaque jeune français.e de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site

service-public.fr



DEMANDES D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

BUAT Jean-Yves	2, Larvor Huella	Panneaux photovoltaïques	28/08
PREVOST Claire	12, Porsbeac'h	Rénovation maison	05/09
PERHIRIN Camille	10, allée des Marronniers	Rénovation toiture, agrandissement Velux, remplacement menuiseries, création terrasse béton	20/09
SA SNCF	Crequin	Coupe de 5 arbres au centre SNCF	21/09
MIORCEC DE KERDANET Erwann	15, route du Yelen	Pergola	26/09
FERRE Fabrice	30, route de Ruliver	Couverture	27/09
PENNEC Claude	15, Rumenguy	Panneaux solaires	29/09
KERBRAT Julie	Gouelet Ker	Rénovation énergétique	06/10
COIC Julien	16, rue de la Forge	Ravalement	12/10
RAINE Pierre	2, impasse du Vieux Bourg	Abri jardin et terrasse	13/10
TROUVE Boris	28, Le Stang	Panneaux photovoltaïques	16/10
GERAULT Pierre	6, Quenecadec	Rèhausse toiture, changement menuiseries	23/10
CROGUENNEC Chantal	10, rue de Gorre ar C'hoat	Clôture et portail	24/10
CANN Claude	40, route du Bendy	Remplacement menuiseries et bardage bois	25/10
Société AXIONE	2, rue de l'Eglise	Installation armoire de rue et travaux de génie civil associé pour déploiement de la fibre optique	25/10

PERMIS DE CONSTRUIRE

MOYSAN Jérémie	1, Park an Aotrou	Construction d'une maison d'habitation	16/10
TREGUER Annaïg	2, Park an Aotrou	Construction d'une maison d'habitation	17/10
RANCON Jean-Michel	5, route des Trois Prats	Extension de la maison et création terrasse sur pilotis	25/10

PERMIS D'AMENAGER

PNRA	Pointe du Château	Installation muret avec panneau d'interprétation	18/10
PNRA	Le Roz	Installation muret avec panneau d'interprétation	18/10

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

- Eric PICHON et Marine DELMAS mariés le 9 septembre 2023

NAISSANCES

- Evana COYAC née le 3 août 2023 à Brest
- Iris LE MOAL LE MONZE née le 18 septembre 2023 à Brest

DÉCÈS

- Joseph FICHOU décédé le 24 août 2023 à Landerneau
- Jean LIZIARD décédé le 10 octobre 2023 à Bohars

REMORQUE DÉCHETS VERTS

NOVEMBRE

4/11 : Terrain de foot
11/11 : Place du Marché
18/11 : Kerjean-Kerliver
25/11 : Le Cosquer



DECEMBRE

2/12 : Gorrequer
9/12 : Le Mengleuz
16/12 : Terrain de foot
23/12 : Place du Marché
30/12 : Kerjean-Kerliver

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux se tiendra samedi 13 janvier à 11h à la salle Kejadenn.

Les nouveaux habitants seront accueillis à 10h30.

CONSEILS MUNICIPAUX

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 19 septembre

- Convention de partenariat entre la commune de Logonna-Daoulas et la commune de Loperhet - Accès à la micro-crèche « Les Marmouzigs »
- Convention de partenariat pour le fonctionnement de la politique éducative locale du Pays de Daoulas
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
- Passage à la nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Dénomination des voies communales
- Désignation du référent déontologue des élus de la CAPLD
- Mise à jour de la liste des membres du SIMIF
- Motion de soutien aux EHPAD publics

Prochain conseil municipal : Mardi 21 novembre à 18h30

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

CIRCULATION DANS LE BOURG

Vitesse excessive, véhicules qui empiètent sur le cheminement piéton, stationnement aux endroits non prévus...

Autant de comportements qui mettent en péril la sécurité des logonnais, petits et grands, dans le centre bourg qui, pour rappel, est une **zone de rencontre** (voir page 6).

Nous appelons donc l'ensemble de la population à faire preuve de civisme et de bien vivre ensemble pour préserver la qualité de vie de notre belle commune.

VOLS AU CIMETIÈRE

Il est signalé trop souvent des vols au cimetière. Ils concernent principalement les plantes et les fleurs, mais pas seulement. La Municipalité ne peut que déplorer ces incivilités entreprises par des individus qui ne respectent vraiment rien. C'est affligeant.

ACTION SOCIALE

BALADE EN BATEAU POUR LES AÎNÉS

Dix-sept personnes ont pu bénéficier d'une balade en bateau le samedi 9 septembre après-midi. Il faisait bien moins chaud sur l'eau qu'à terre. C'est dans une très bonne ambiance que l'équipage a pu contempler les merveilles de la rade sud à bord de la barge affrétée par le centre nautique de Moulin Mer. L'après-midi s'est achevée par un goûter gourmand... à l'ombre. Rendez-vous l'année prochaine.



NOUVELLE APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE

Après le succès de la première demi-journée récréative, une seconde édition est organisée le **mercredi 22 novembre de 14h à 17h**. Elle est ouverte à tous, et particulièrement aux seniors.

Les animations seront assurées par les jeunes de Log'Ado et d'autre part, les élus du Conseil Municipal des Jeunes pour l'organisation du goûter. Les jeunes se mobilisent pour faire de cette rencontre un moment festif. N'hésitez pas à venir, nous devrions passer un bon moment.

En cas de difficulté de déplacement, le transport pourra être assuré. Il vous suffit de contacter la mairie au 02 98 20 60 98.

JOUONS TOUS ENSEMBLE!
Après-midi intergénérationnelle avec les jeunes de Log'Ado

MERCREDI 22 NOVEMBRE
De 14h à 17h

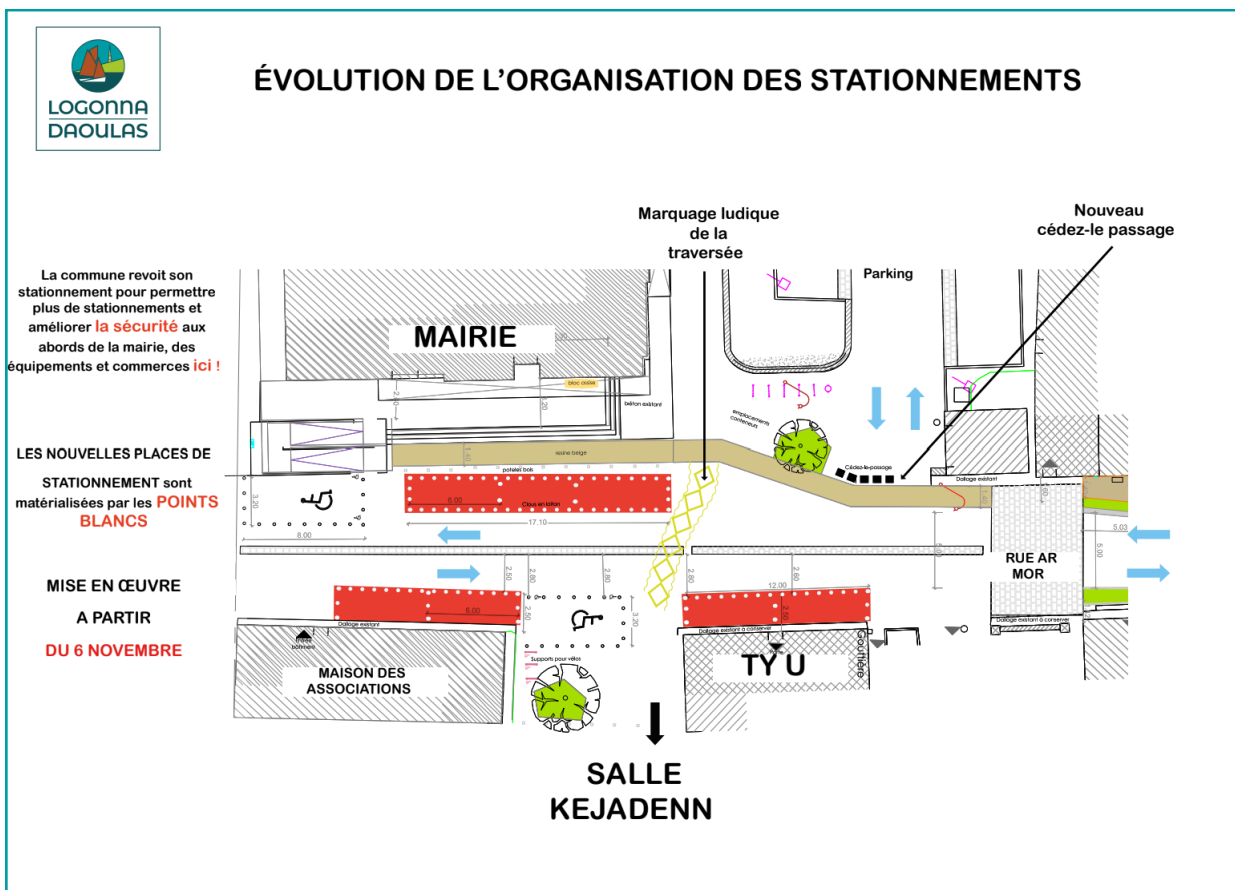
SALLE KEJADENN

Ouvert à tous les seniors de Logonna
Sans inscription-Transport à la demande

REPAS DES ANCIENS

Le prochain repas des anciens se tiendra le 17 mars 2024.
N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes et réservez la date !

MODIFICATION DU STATIONNEMENT AUX ABORDS DE LA MAIRIE



Le stationnement aux abords de la mairie évolue dans le cadre de la 2^{de} phase des travaux d'aménagement du bourg. Jusqu'à présent, le stationnement des véhicules n'était pas organisé, à l'exception des 3 places situées à côté du Ty U. Cette situation engendrait des problèmes de sécurité, les véhicules étant contraints de faire marche arrière, avec tous les risques que cette pratique comporte.

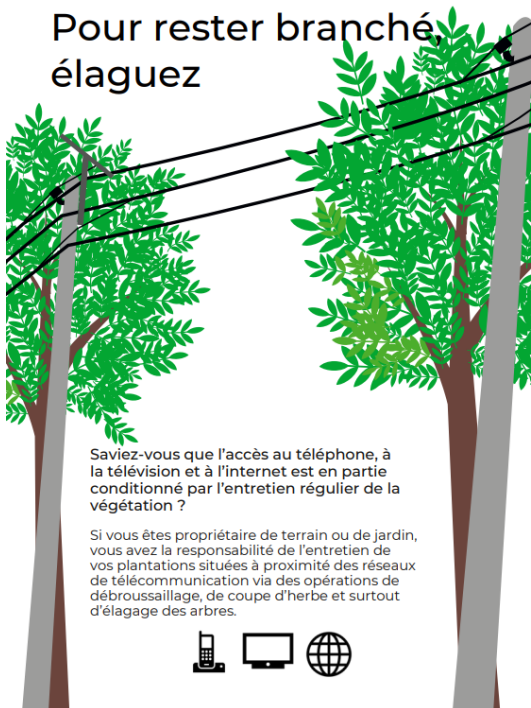
Désormais, le stationnement se fera dans le sens de la circulation, c'est à dire parallèle à la chaussée en non plus de façon perpendiculaire. Des points blancs matérialisent actuellement ces emplacements des deux côtés de la chaussée. Ils seront, à terme, remplacés par des clous en laiton, conformément aux prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France. Le nombre de places reste identique.

Pour rappel, compte tenu de la forte fréquentation de la rue Ar Mor, notamment aux heures de sortie d'école, **la vitesse est limitée à 20km/h**. Il convient donc de rouler au pas sur cette section tout en prenant soin de ne pas rouler sur le trottoir lors des croisements de véhicules. Il suffit juste de ralentir ou de laisser passer. C'est à cette condition que chacun d'entre nous pourra être totalement protégé sur cet itinéraire. Pour info, rouler à 40km/h au lieu de 20km/h vous ferait "gagner 30 secondes". Qu'est ce que 30 secondes dans une journée, même quand on est pressé ?

Nous comptons sur vous !

ELAGAGE DE LA VÉGÉTATION EN BORD DE ROUTE : OBLIGATION DES PROPRIÉTAIRES

Pour rester branché,
élaguez



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



La loi du code civil relative à l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains stipule que **les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, téléphoniques et l'éclairage public. Leur responsabilité est engagée.**

Les travaux de déploiement de la fibre optique à Logonna-Daoulas sont actuellement en cours. Pour pouvoir tirer les fibres en aérien, de poteau à poteau, il faut que ces espaces soient libres de toutes végétations.

Aussi, nous demandons aux propriétaires de prendre leurs dispositions pour procéder aux travaux d'élagage avant le 31 décembre 2023.

Une carte des secteurs à élaguer est disponible en mairie ainsi que sur le site internet de la commune. Si vous ne pouvez pas réaliser vous-même ces interventions, une liste de professionnels compétents est également à votre disposition en mairie.

PANNE DE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE À RUMENGUY

Un camion a accroché les lignes téléphoniques trop basses à l'entrée du hameau de Rumenguy. L'incident a immédiatement été signalé à Orange. Les passages à priori désorganisés de différentes entreprises ont excédé, à juste titre, les habitants, privés notamment d'ADSL. L'intervention du maire, en plus de celles réalisées en amont par l'adjoint aux travaux, n'a pas suffi pour réparer cette panne dans un délai raisonnable. Nous faisons face aujourd'hui à un système dominé par les serveurs vocaux.



La Municipalité, comme les abonnés, ne peut hélas que constater que la réactivité de cet ancien service public a aujourd'hui manifestement disparu. C'est tout à fait regrettable.

Fin du contentieux Epoux Briant / Commune

Début septembre, la presse locale a rapporté, plus ou moins correctement, des informations concernant le contentieux qui opposait les époux Briant à la commune. Les faits sont les suivants : s'appuyant sur le Plan d'Occupation des Sols en vigueur, la commune a octroyé en mai 2011, deux certificats d'urbanisme positifs déclarant constructibles ces 2 parcelles, en amont de la vente aux époux Briant en juin 2011. Lorsqu'en janvier 2018, ces derniers ont souhaité lancer une opération immobilière sur leurs terrains, le certificat d'urbanisme opérationnel a été négatif, rendant de fait, leurs terrains inconstructibles. Le document d'urbanisme applicable était alors le Plan Local d'Urbanisme.

Pour rappel, Monsieur Briant a été le maire de Logonna-Daoulas de 2014 à 2018. Sa fonction d'élu étant incompatible avec un recours contre sa commune, il a décidé de démissionner en octobre 2018 pour défendre ses intérêts personnels.

Déboutés de leur demande d'indemnisation en première instance en juin 2021, les époux Briant ont fait appel de cette décision. La Cour d'appel de Nantes a, contre toute attente, rendu, le 27 juin 2023, un avis défavorable à la commune en la condamnant à régler, aux époux Briant, une somme de 147 730 euros. Le tribunal a considéré que la commune a commis une faute en délivrant les certificats d'urbanisme en 2011, le hameau de Rumenguy, n'étant ni un village, ni inscrit dans la continuité de l'agglomération. Dès lors, la loi littoral devait s'appliquer.

Dès réception de ce jugement, en lien avec notre assureur, nous avons consulté notre cabinet d'avocats pour étudier la possibilité de former un pourvoi devant le Conseil d'Etat. Très pessimiste au regard de la motivation du jugement en appel, celui-ci nous a indiqué que les chances d'obtenir la cassation de l'arrêt étaient très minces, voire inexistantes. Notre compagnie d'assurance nous a informés qu'elle décidait d'en rester là.

Le règlement financier de cette condamnation a été intégralement pris en charge par notre compagnie d'assurance.

Route de l'Anse du Bourg : réunion publique d'échange avec les riverains

Une réunion publique est proposée aux riverains de la route de l'Anse du Bourg et de ses abords. Elle vise notamment à échanger sur les conditions de circulation.

Elle se tiendra le **jeudi 23 novembre à 18h30** en salle du conseil municipal.

FIN DE CHANTIER POUR L'ENFOUISSEMENT ROUTE DU MOULIN MER

La majeure partie du chantier d'enfouissement est terminée.

Nous avons déjà oublié comment c'était « avant ».

L'étape suivante concernera l'enfouissement du dernier tronçon en direction de la cale de Moulin Mer, prévu début 2024 .



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS MAISONS FINISTÈRE HABITAT

Après plusieurs années d'une longue attente, les travaux de construction de trois maisons T4 rue Ar Mor, à gauche du café-tabac « Le Celtic », ont enfin commencé. La première phase concerne la démolition des anciens bâtiments. Elle devrait s'achever dans les prochaines semaines. Le chantier devrait ensuite reprendre au 1^{er} trimestre 2024 pour une durée de 15 mois environ.

MUR D'ENCEINTE DU CIMETIERE

Les travaux de la seconde phase sont achevés. La dernière étape, prévue en 2024, consistera d'une part, à maçonner le couronnement du mur nouvellement refait, et d'autre part, à faire les joints sur l'ensemble de l'ouvrage. Félicitations aux agents de la commune pour la qualité des travaux réalisés.

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À LOGONNA-DAOULAS

La salle du conseil municipal était pleine le jeudi 12 octobre en soirée pour la réunion d'information sur la fibre optique. Le représentant de la société publique Mégalis, chargée du déploiement de la fibre en Bretagne, a mis en relief plusieurs indicateurs pour notre commune : 1450 adresses éligibles réparties en 6 secteurs distincts, un coût de 1,7 million d'euros, une participation de la CAPLD à hauteur de 308€ par prise installée...



Les travaux ont commencé par la pose d'une soixantaine de poteaux et le tirage des lignes principales. Suivront en début d'année 2024, le tirage des lignes "secondaires", sous réserve que les travaux d'élagage soient préalablement réalisés par les propriétaires à cette date. Les souscriptions à des contrats fibre devraient pouvoir être possibles fin 2024 / début 2025.

UN NOUVEAU TRACTEUR AUX SERVICES TECHNIQUES

Après 22 ans de dur labeur, le tracteur Lamborghini a mérité sa retraite. La commune, plutôt que de faire l'achat d'un nouveau tracteur, a opté pour une location sur trois ans. Et c'est un Class 420 Arion de 110ch, équipé d'un chargeur qui a été choisi. Ce tracteur est dédié à la voirie, aux transports et aux chargements. Le Lamborghini sera vendu tout prochainement.

La location plutôt que l'achat est une solution de plus en plus utilisée dans le monde agricole et dans notre cas, elle permet de préserver le budget investissement de la commune.

Le projet du tiers lieu n'aurait sans doute pas été possible si nous avions acheté le tracteur. Et si l'achat d'un tracteur n'est pas subventionné, le projet du tiers lieu sera, lui, subventionné bien au-delà des 50 %.



GROS SOUCI MÉCANIQUE POUR L'ÉPAREUSE

L'épareuse, qui était le jouet de Gilbert, montre des signes de fatigue. Les services techniques, dont la polyvalence n'est plus à démontrer, vont remplacer tous les roulements.

Cela entraîne de fait un retard dans l'entretien des accotements. Une réflexion est en cours pour réaliser l'achat d'une nouvelle épareuse courant 2024.



FERMETURE DU SENTIER DANS L'ANSE DE PENFOUL



Le sentier des
Migrateurs

Pour assurer la tranquillité des oiseaux hivernant en Rade de Brest, le tronçon « Carrière du Roz » - « Pennaras » est fermé tous les ans du 15 décembre au 15 mars. Les deux observatoires du Roz et de Pennaras restent accessibles pendant cette période.

Le « sentier des migrateurs » permet le contournement de l'anse de Penfoul et la poursuite de votre périple.



LOGONNA
DAOULAS

MERCI DE RESPECTER CETTE INTERDICTION

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Depuis maintenant plusieurs années, la commune a fait le choix de ne plus utiliser de produits phytosanitaires désherbants dans le cimetière, comme sur les autres espaces de la commune. Cette modification des pratiques a entraîné, logiquement, une augmentation des « mauvaises herbes ». Pour y faire face, les allées secondaires du cimetière ont été, sur les conseils du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), engazonnées. Le côté "tout minéral" a donc disparu au profit d'un cimetière plus intégré, plus agréable et beaucoup plus vert. Pour autant, tout n'est pas parfait. En effet, l'entretien est plus compliqué à réaliser, notamment pour la taille des gazons, qui ne peut se faire qu'avec un coupe bordures compte tenu de l'espace limité et irrégulier entre les monuments funéraires. Malgré toutes les précautions prises par les agents et le soufflage après intervention, il n'est pas possible de supprimer toutes les projections d'herbes coupées sur les tombes. Nous le regrettons, mais il est difficile de faire autrement.

CHOUCAS DES TOURS

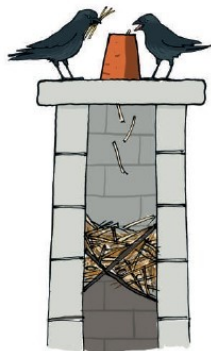
Soyons vigilants !



Mode de vie des choucas des tours

Les choucas sont sédentaires. Ils peuvent vivre paisiblement une vingtaine d'années en couple fidèle. C'est une espèce protégée.

Les hommes sont devenus leurs ennemis. Des milliers d'oiseaux sont tués chaque année, en vain. Leur prolifération implique de prendre en compte la situation actuelle. Toutefois, le déclassement de l'espèce ne résoudra rien. Les mesures de régulation sont illusoires, il faut s'attaquer aux causes de son expansion.



Les choucas construisent leurs nids dans une cavité, dans l'anfractuosité d'un mur, d'un clocher, une cheminée, une tour en ruine, une falaise...

Les nids sont constitués de divers éléments glanés dans les alentours : branchages, feuilles, paille, terre, crins, plumes, afin de créer un support solide.

Lorsqu'il est construit dans une cheminée, il bouche le conduit, empêchant l'évacuation des fumées.



Des conséquences dramatiques



Dimitri arrive assez tard, il allume le chauffage central puis se couche paisiblement.

Mais la cheminée est obstruée par un nid de choucas en construction, malgré un ramonage d'automne.

La chaudière donne toute sa puissance et n'évacue aucune fumée.

Le monoxyde de carbone se répand dans le sous-sol pour atteindre la chambre à l'étage.

Dimitri est retrouvé inanimé vers 17 h le lendemain.



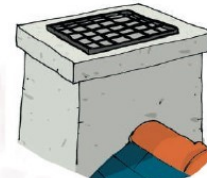
Gravement intoxiqué et envoyé aux urgences par hélicoptère, il faudra attendre deux années pour que Dimitri sorte des milieux hospitaliers pour retrouver sa maison et vivre avec un handicap.

Chaque année en France, environ 4 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Une centaine d'entre elles en décèdent.



Gainer la cheminée pour éviter l'accroche de futurs nids

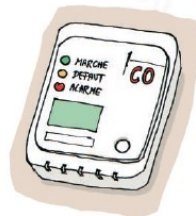
LES SOLUTIONS



Couvrir le faitage de la cheminée d'une solide grille.



Assurer deux ramonages par an : un en automne, l'autre au printemps.



Installer un détecteur mixte de fumées et monoxyde de carbone.

Pour Annie et Simone, qui nous ont incités à faire ce document.

Remerciements :

- Messieurs Franck Chapouille Maire de Mellac, Philippe Chaix du cabinet Chaix et Morel, Yves Deleforterie vétérinaire, Daniel Le Mao LPO Bretagne.

- Mouez Penmarc'h

- Fondation du Crédit Agricole

Scénario Dominique Riquier. Illustrations David Jambon. Production : SVED.

Pour se procurer ce document et le film : dominique.riquier064@orange.fr.

MAIS QUI EST LE VOLEUR ?

A Logonna, il y a un magnifique potager entouré de ganivelles pour empêcher les opportunistes de venir se régaler de carottes, choux et divers légumes. Mais rien n'y fait, toutes les nuits un fin gourmet vient se servir sans un merci.

Désireuse de lever le mystère, notre jardinière a fait appel à la technologie et a installé un piège photo dans son jardin. C'est ainsi que le voleur a été pris en flagrant délit de dégustation.



UN TRÉSOR À LOGONNA-DAOULAS

Lors de la rénovation du mur qui borde la rue de l'église, les services techniques ont découvert cette pièce italienne de 1866.

Peut être le début de la fortune avec Vittorio Emanuele II ?



Le Sivuric vous informe que nous avons modernisé notre page internet, vous pouvez y retrouver les dossiers d'inscriptions, les tarifs, les menus des restaurants scolaires des centres de loisirs et des chèches, les Elus des communes adhérentes ...

<https://sivuric.wixsite.com/sivuric>

Nouveauté

Nous avons créé une page Facebook. Nous publions les menus des cantines et des centres de loisirs, ainsi que des publications sur les repas, et l'actualité au Sivuric.

Nous vous invitons à aimer la page Facebook « Sivuric Daoulas » et consulter le site du Sivuric afin d'avoir les informations.

Les équipes du Sivuric

TÈRE RENCONTRE « TIERS-LIEU »

Une rencontre autour du projet de tiers lieu a eu lieu fin septembre, réunissant une dizaine de personnes intéressées par ce projet. Une association sera constituée pour assurer la gestion du lieu : planning d'occupation, fonctionnement quotidien.

Côté travaux, la consultation des entreprises est en cours et les marchés seront attribués par la commission d'appel d'offres courant novembre. Les travaux de rénovation du bâtiment devraient donc se faire en 2024.

Si vous êtes intéressés par ce projet, vous pouvez envoyer un mail à tierslieu@logonna-daoulas.bzh.

NOUVELLES ENTREPRISES

CHRISTOPHE GIRAULT MULTI-SERVICES

Depuis le début du mois d'octobre, Christophe Girault vous propose ses services :

- Travaux de bricolage intérieur et extérieur
- Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile
- Coordination et délivrance des services à la personne
- Maintenance, entretien et vigilance à domicile

2 Quénécadec - 06 02 54 28 92 - servicesmulti29460@gmail.com

AUORE ROUSSEL, HYPNOTHÉRAPEUTE ET PRATICIENNE EMDR

Praticienne certifiée en hypnose éricksonienne et en EMDR, je reçois les enfants, les adolescents et les adultes dans mon cabinet de Logonna-Daoulas ainsi que sur Landerneau, à L'Arborescence. Je peux également me déplacer à votre domicile.

Grâce à l'hypnose éricksonienne, je vous aide à faire évoluer les fonctionnements qui ne vous conviennent plus, à lever vos blocages, vos peurs et phobies, à vous soulager d'émotions envahissantes, et à gagner en confiance et estime de vous-même.

Je vous accompagne également dans le cadre de troubles de stress post-traumatiques avec l'EMDR, technique basée sur un protocole rigoureux et des mouvements oculaires ou de légères pressions alternées permettant de se libérer de la charge émotionnelle et des manifestations physiques et/ou psychologiques découlant d'un événement traumatique.

Informations et prise de RDV : hypnose-emdr29.fr / 07 71 58 38 75

MA P'TITE BULLE DE DOUCEUR

Praticienne en massage bien-être femmes et enfants, Pauline propose dans sa caravane itinérante des massages relaxants (coquillages chauds, Lomi Lomi...) ainsi que des massages minceurs à l'aide d'instruments en bois (Madérothérapie visage et corps).

Pour le visage, la madérothérapie consiste à réduire les rides, poches et les cernes ; ouvre le regard ; tonifie, raffermi et oxygène la peau ; diminue le double menton ; améliore la production de collagène.

Pour le corps, il s'agit d'un massage minceur naturel, qui consiste à casser les amas graisseux et drainer la lymphe.

Elle sera présente à Logonna les **lundis 13 et 27 novembre de 12h à 19h. Sur le site Reservio de Ma p'tite bulle de douceur il est possible de prendre vos rdv en ligne.**

La commune et ses associations

Ce mois-ci, zoom sur l'association SPORT BIEN-ÊTRE

Qui sommes-nous ?

Sport Bien Être est une association selon la loi de 1901 dont l'objet est la pratique des activités physiques et sportives. Elle a été créée en 1985 (bientôt 40 ans !!).

Pendant les dix premières années, l'association s'est uniquement consacrée à la gymnastique d'entretien. Puis, d'autres activités ont vu le jour ; d'abord la marche, puis le tennis de table, le yoga...

Certaines ont été plus éphémères comme l'aquagym, le yoga du rire ou la zumba enfants...

La mise en service de la salle Kejadenn, en 2014, a permis une diversification des activités ; la section gymnastique s'est ainsi déclinée en gymnastique douce, gymnastique tonique, Pilates, stretching, le tennis de table a proposé plus de séances...

Depuis trois ans, à la demande des parents d'élèves, des activités spécifiques ont été organisées pour les enfants d'âge primaire : des ateliers cirque, des ateliers danse et plus récemment des stages de break-dance.

Au cours de toutes ces années, l'association est restée fidèle aux principes de ses statuts : permettre à chacun de pratiquer l'activité de son choix pour un entretien physique et un meilleur équilibre personnel. L'aspect relations sociales et convivialité est aussi valorisé. Nous n'appartenons à aucune fédération sportive et ne pratiquons aucune compétition. Ces différents aspects se retrouvent dans l'appellation « Sport Bien Être ».

Aujourd'hui, l'association Sport Bien Être rassemble 225 adhérents dans 10 sections différentes et pour 16 heures d'activités hebdomadaires.

Grâce à cette diversité d'offre, il y a de la place pour tous les âges : 1/3 des adhérents sont des retraités, 1/3 des actifs, 1/3 des enfants.

Association basée à Logonna, SBE compte bien naturellement près de 60% de Logonnais parmi ses adhérents, mais nos voisins sont aussi présents ; 15% de Camfrutois, 15% de Daoulasiens...

Pour l'année prochaine, les activités existantes repartiront probablement selon les mêmes modalités. Mais nous sommes aussi et toujours preneurs d'idées nouvelles, surtout si elles s'accompagnent de suggestions concrètes quant à leur mise en œuvre. N'hésitez pas !!

Renseignements pratiques :

Le calendrier, les horaires, les tarifs des différentes activités sont disponibles sur le site de la mairie de Logonna-Daoulas, rubrique « vie associative » ou sur la page consacrée à l'association sur l'application « IntraMuros », rubrique « Associations ».



Activité danse dans la salle Kejadenn

Contacts :

Georges Lohou
Président

06 02 26 67 32

Annie Jestin

Secrétaire

06 33 70 90 89

Marie-Andrée Malingue

Trésorière

06 27 39 52 73

Cérémonies d'Hommage à tous les morts de tous les conflits auxquels la France a participé, et aux victimes des attentats terroristes

En ces moments de tensions dans plusieurs pays, et alors que la France est une nouvelle fois touchée dans son cœur avec cet horrible attentat, il serait intéressant de se retrouver en ce **samedi 11 novembre**, devant le Monument aux Morts de Logonna-Daoulas puis devant celui de Daoulas, afin de se soutenir mutuellement, mais aussi pour se souvenir que des Français ont donné leur vie afin que nous vivions libres et en Paix aujourd'hui.

La présence du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ainsi que des scolaires est vivement souhaitée.

Rendez-vous tout d'abord à 10h30 à Logonna, pour une courte cérémonie place Saint-Mona.

Au programme :

- Minute de silence et recueillement pour Dominique BERNARD ce professeur lâchement assassiné,
- Présentation de l'hommage du 11 novembre, lecture du Message du Ministère des Armées,
- Dépôt de gerbe et recueillement pour toutes les victimes de guerres et d'attentats,
- Clôture de la cérémonie en chantant notre hymne national.

Rendez-vous ensuite à Daoulas pour la Commémoration complète du 11 novembre 1918.

REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS

Un repas est proposé aux adhérents de l'association à l'issue des cérémonies du samedi 11 novembre, au restaurant "Le Valy" à Daoulas.

Inscriptions auprès de Yolande Kervella au 02 98 20 67 18 ou André Ségalen au 02 98 20 71 21 ou 06 12 64 45 23, ou par mail : andre.segalen@yahoo.fr. avant le vendredi 3 novembre dernier délai. Participation de la caisse au coût du repas.

FORUM DES MÉTIERS

Les professionnels des forces armées vous invitent à venir les rencontrer le jeudi 7 décembre, de 9h à 16h à l'espace Coatigrac'h de Châteaulin.



JEAN LIZIARD NOTRE DOYEN S'EN EST ALLÉ

Né à Hanvec en 1926, sa scolarité achevée, il était loin de se douter qu'il allait autant parcourir le monde. Après les travaux de la ferme, Jean s'engage dans la marine en 1945 pour 3 ans. Suite à sa formation militaire à Toulon, il embarque pour Bizerte, en Tunisie, où il découvre la Base Aéro de Kharouba. Mais sans spécialité, il garde des installations militaires en AFN (Afrique Française du Nord) et notamment à Thierville et Lartigues en Algérie. Ne se sentant pas très utile, Jean revient aider ses parents.

Il a goûté aux voyages et l'envie de découvrir d'autres contrées est trop forte, si bien qu'il s'engage de nouveau en 1950, dans les Troupes de Marine. Cette fois, Jean découvre les transmissions en tant qu'opérateur téléphonique à Toulouse, sans se mélanger les fils !

Hélas, le conflit en Indochine le voit débarquer à Touran comme régulateur de messages dans le Corps des Télégraphistes Coloniaux. Mais Jean, doué pour les chiffres, se voit affecté, "pour dépanner", au Service de codage de documents. Il y restera 3 ans !

De retour en Métropole, il se perfectionne et obtient le Certificat d'Aptitude Technique. Nommé Caporal-Chef, il repart en Tunisie à Sidi-Bouزيد, au Centre Inter-Armées. Une fois le pays libéré, il se voit affecté de nouveau en Algérie, à Souk-Arhas. Blessé à l'épaule lors d'une embuscade, il tient à reprendre son travail, et découvre également le Maroc.

Nommé Sergent, il poursuit sa brillante carrière au Niger, à Niamey, durant 3 ans, accompagné de son épouse. Passé par Montargis puis Agen comme instructeur, il étrenne ses galons de Sergent-Chef à Diégo-Suarez à Madagascar, où ses compétences et sa bonne humeur l'amènent à gérer le centre de repos de Joffreville. Il sera décoré de la Médaille Militaire.

Jean et son épouse sont de retour en France en 1964 avec un beau bébé, Françoise, qui fera leur bonheur. Après un séjour à Vannes au 3^{ème} RIMA où il sera nommé Adjudant, il part 2 ans dans le Pacifique, à Mururoa, où il rencontre Vincent Le Bot, avant de découvrir les îles Gambier puis de retrouver Laval pendant 1 an ! C'est en tant qu'Adjudant-Chef, qu'il découvre avec sa famille, la Côte d'Ivoire et Abidjan et c'est encore à Laval qu'il achève sa belle carrière en 1974 après 27 ans de services.

Jean mènera une autre carrière jusqu'en 1986, au Magasin Jean (Le Printemps), en compagnie de Jean Jaffrai, avant de se retirer à Logonna, où il aidera son épouse handicapée, décédée en 2009.

Un grand Monsieur attachant et qui savait recevoir. Doyen de Logonna, il s'en est allé à 97 ans. Kenavo Jean.

ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYENNE

C'est entourée de sa famille et de ses amis que Lisette a fêté le 31 octobre ses 102 printemps. Toujours alerte, pleine d'humour et de malice, Lisette ne vieillit pas pour le plus grand plaisir des personnes qui l'entourent.

Bon anniversaire Lisette.



« LE MOIS DU DOC » À LOGONNA !

MERCREDI 15 NOVEMBRE
18H30 - salle du conseil de la Mairie
Logonna-Daoulas



ET EN PLUS ILS DANSENT!
UN FILM DE KENAN AN HABASK ET THIERRY SALVERT

le mois du film documentaire
programmé par feuillemoché

24 ans de
NOVEMBRE 2023 & PENN-AR-BED
EN FINGERE. MEZ DU 2023

78 ans de
WWW.DAULAGAD-BREIZH.ORG

Bibliothèque
Logonna-Daoulas

Le Mois du doc a lieu dans toute la France chaque année au mois de novembre, et se posera à Logonna avec la projection du film **"Et en plus ils dansent"** en présence du réalisateur Kenan An Habask.

« Ce film est une prise de parole, un besoin d'affirmer qu'être soi est possible. Parce qu'en 2023, il n'est toujours pas facile, évident, normal, d'être homosexuel. » Quatre personnages osent parler publiquement pour la première fois, pour dénoncer mais aussi pour raconter la solidarité et le soutien qu'ils ont éprouvés dans ce milieu si particulier qui les a accueillis, les cercles celtiques.

2023 - 52 mn

Mercredi 15 novembre à 18h30 en salle du Conseil de la mairie.

L'entrée est libre, dans la limite des places disponibles.

Cette soirée est organisée par La Biblio avec le soutien de Daoulagad Breizh

«SOS ALLAITEMENT MATERNEL»

Agathe Le Bourhis, médecin, Violette Suquet, illustratrice, vivent toutes deux à Logonna et ont co-créé un livre documentaire édité chez First, sur un sujet qui touche beaucoup de femmes : l'allaitement maternel.

La Biblio vous invite à les rencontrer lors d'un moment d'échange où il sera question de la genèse d'un livre mais également l'occasion de poser vos questions, parler de votre expérience.

**Vendredi 17 novembre à 21h à la Biblio.
Soirée ouverte à tous.**

"SOS ALLAITEMENT MATERNEL"*
Rencontre avec les créatrices

Venez découvrir la genèse d'un livre,
partager vos histoires, vos questionnements.



*Édité chez First

Bibliothèque
Logonna-Daoulas

**VENDREDI 17 NOVEMBRE
21H**
Bibliothèque de Logonna-Daoulas

SAMEDI 25 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL



LOGONNA-DAOULAS

SALLE KEJADENN - DE 10H À 18H



Producteurs locaux et artisanat

Animations, restauration



Samedi 9 décembre

à partir de 14h

Salle Kejadenn

Logonna-Daoulas

Georges Le Magicien

Atelier - Goûter - Spectacle

Gratuit



Animation organisée par la Municipalité

L'APE participera à cette journée festive, des parents serviront toute la journée vin chaud, boissons, crêpes et petite restauration. Du jus de pommes tout frais sorti du pressoir sera mis en vente.

Atelier bricolage : 10h30 à la salle des Anciens (spécialement décorée par Culture et Loisirs !)

Atelier arts plastiques : 14h30 à la salle des Anciens

Contact Hermine : 07 85 54 79 94

Orgue de barbarie, sculptures de ballon, maquillage etc. Et bien sûr, on attend le Père Noël dans l'après-midi, avec dans sa hôte bonbons et chocolats !

Un moment « magique » !

« Georges Le Magicien » arrive à Logonna avec plus d'un mystère dans sa valise !

A 14h30, il vous attend pour un atelier magie, occasion unique de s'initier aux tours de magie !

A 16h30, un goûter est offert aux enfants, suivi par un spectacle à 18h.

Ouvert à tous - Gratuit

Inscription auprès de Sylvie Peteau :

mairie.logonnadaoulas@orange.fr



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor

29460 Logonna-Daoulas

02 98 20 60 98

mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 / 17h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h / 12h - 13h30 / 17h

Mercredi : 8h30 / 12h

Samedi : 9h / 12h (le premier samedi du mois)